

SEMINAIRE INTERNATIONAL

SUIVI-EVALUATION DES SERVICES LOCAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT



Ouagadougou

7-9 avril 2014



Synthèse et Enseignements



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



**LES
AGENCES
DE L'EAU**



Rédaction

Denis Desille (pS-Eau)
Amélie Dubé (IRC)
Juste Hermann Nansi (IRC)
Christelle Pezon (IRC)
Julia Boulenouar (AguaConsult)

Remerciements

IRC et pS-Eau remercient l'ensemble des participants au séminaire, dont les contributions ont servi de base pour la rédaction de cette synthèse. L'équipe du séminaire remercie particulièrement les partenaires suivants pour leur précieux soutien :

Mamounata Belem Ouédraogo (MEAHA, Burkina Faso)
Aly Traoré (MEAHA, Burkina Faso)
Mahamane Touré (CEDEAO)
Lakdhar Boukerrou (FIU / USAID WAWASH)
Désirée Nana (PEA / GIZ)
Fabio Beniamino Losa (AfDB)
Fadel Ndaw (WSP / WorldBank)
Didier Allely (OMS)
Halidou Koanda (Wateraid)
Félix Adégnika (PDM)
Arnauld Adjagodo (PNE Bénin)

Le séminaire a été organisé grâce au soutien financier de : USAID WAWASH, PEA GIZ, Banque Africaine de Développement, Agences de l'Eau en France et Ministère français des affaires étrangères.

Table des matières

Préambule	4
Quelques concepts clés.....	4
Le suivi-évaluation de l'hygiène	5
Le suivi-évaluation de l'assainissement	6
Le suivi-évaluation des points d'eau autonomes	6
Le suivi-évaluation des mini-réseaux	7
Le suivi-évaluation de la satisfaction des usagers.....	8
Le suivi-évaluation de la qualité de l'eau	8
Le rôle des TIC dans le suivi-évaluation	9
Les coûts et financements du suivi-évaluation	9
Pistes de réflexions	10
Conclusions	12
Ils ont dit.....	14

Crédits photos et conception des graphiques : L'équipe IRC et pS-Eau du séminaire

Préambule

Du 7 au 9 avril 2014 se sont réunies à Ouagadougou, Burkina Faso, plus de 200 personnes issues d'une trentaine de pays pour partager des expériences et des réflexions sur la thématique du suivi-évaluation des services locaux d'eau et d'assainissement dans les zones rurales et villes secondaires en Afrique de l'ouest.

Objectif du séminaire : échanger sur les approches mises en œuvre sur le terrain et

identifier les forces et faiblesses du secteur en la matière.

Public cible : les élus locaux, leur personnel technique, les ONG, les bureaux d'études et les différents acteurs d'appui.

Ce document présente les principaux points et enjeux clés et des points communs qui sont ressortis des présentations et des discussions. Il n'a pas vocation à rendre compte de l'intégralité des échanges qui ont eu lieu.

Quelques concepts clés

Qu'entend-on par services d'eau et d'assainissement dans les zones rurales et les villes secondaires ?

Les zones rurales et villes secondaires regroupent des localités hors du périmètre de l'opérateur national en charge des services d'eau et d'assainissement. Dans ces localités, les autorités locales (communes, municipalités, *water service boards*, etc.) ont la responsabilité de développer et de faire fonctionner durablement les services d'eau et d'assainissement. L'organisation territoriale de ces villes et leur taille peuvent être très variables selon les pays. A titre indicatif, on peut présenter les zones rurales comme un ensemble de hameaux, villages et petites villes. Les villes

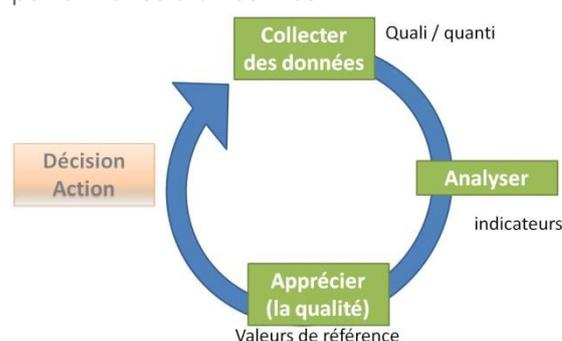
secondaires désignent des localités comptant de 10 000 à quelques centaines de milliers d'habitants. Les villes secondaires sont des lieux de développement économique (marchés, infrastructures de transport, etc.) et disposent de ressources locales (compétences locales variées, ressources financières significatives, etc.). Le dénominateur commun de ces zones rurales et villes secondaires est la pleine responsabilité des autorités locales de mobiliser les ressources et les compétences pour garantir à leurs administrés un accès durable à l'eau et à l'assainissement.

Qu'est-ce que le suivi-évaluation des services d'eau et d'assainissement ?

Le suivi-évaluation désigne les activités, conduites à des fréquences régulières, de :

- **Collecte** de données, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives ;
- **Analyse** de ces données, pour produire des indicateurs de performance, et valider des objectifs rigoureux et consensuels ;
- **Appréciation** des services d'eau et d'assainissement, en comparant les indicateurs de performance avec des valeurs et seuils de référence, permettant ainsi de

mesurer de manière objective la performance d'un service.



Les données produites sont ensuite partagées, selon leur nature et leurs usages, avec les acteurs locaux, les autorités régionales ou nationales, les organes de régulation, etc.

Ces données ont vocation à être utilisées, pour la prise de décisions ou le déclenchement d'actions stratégiques (lancement d'activités spécifiques, paiements, sanctions, etc.).

Quels sont les différents usages du suivi-évaluation ?

Les usages des données de suivi-évaluation dépendent des besoins à satisfaire au niveau des différents acteurs. En matière de services locaux, on peut lister quatre catégories d'acteurs, ayant chacune des préoccupations et des attentes qui lui sont propres :

- Les **usagers** ont pour première attente un service de qualité, à un tarif abordable.
- L'**autorité locale** (la Commune ou son équivalent) est responsable d'offrir un service d'eau et d'assainissement à ses habitants. Elle doit donc être soucieuse de la qualité du service pour ses administrés, ainsi qu'attentive à la transparence de la gestion technique et financière.
- L'**exploitant** des services a pour première préoccupation l'optimisation et le recouvrement de ses coûts d'exploitation.
- L'**Etat** est plus particulièrement attentif au respect au niveau local, des normes et standards qu'il a édictés.

Pour répondre à ces différents objectifs bien distincts (qualité du service, tarification, transparence, optimisation des coûts et respect des normes et standards), le suivi-évaluation permet de collecter des données et de produire des indicateurs qui pourront rendre compte de manière rigoureuse sur ces différents niveaux d'objectifs.

Suivi-évaluation de services VS suivi-évaluation de projets

Contrairement aux projets, les services locaux s'inscrivent dans une perspective de temps illimitée. Services et projets font par ailleurs référence à des activités, des métiers et des acteurs radicalement différents. Pourtant la confusion est régulière entre suivi-évaluation des services et suivi-évaluation des projets. Le premier fait référence à la mesure de l'exploitation technique et financière d'équipements et de la qualité du service fourni aux usagers ; le second se concentre, notamment, sur le nombre d'ouvrages et d'équipements réalisés et fournis.

Le suivi-évaluation de l'hygiène

• Le constat

Le suivi-évaluation de l'hygiène est complexe à mettre en œuvre, notamment pour mesurer les changements de comportements tels que le lavage des mains.

Les outils et approches en matière de suivi-évaluation se limitent à mesurer les activités de sensibilisation et de communication de projets qui visent à l'adoption de comportements hygiéniques par les usagers (nombre de campagnes de communication, nombre de personnes formées et sensibilisées, etc.).

• Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur

La prise en compte de l'hygiène dans les projets d'eau et d'assainissement est une préoccupation relativement récente et les responsabilités des autorités ne sont pas toujours clairement définies.

L'évolution des comportements demande un suivi de nature qualitatif sur la durée (5 à 10 ans), qui va souvent bien au-delà de la durée des projets. Des outils et mécanismes de suivi sur le long terme restent donc à développer. Les collaborations avec les acteurs de la santé doivent également, et nécessairement, être renforcées.

Le suivi-évaluation de l'assainissement

- **Le constat**

Dans la plupart des contextes, les pratiques de suivi-évaluation de l'assainissement sont presque exclusivement concentrées sur la mesure des taux de couverture au niveau de ménages. En d'autres termes, le recensement de latrines est aujourd'hui la pratique prédominante.

- **Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur**

La mesure de la fonctionnalité des latrines d'une part, et la mesure de leur utilisation effective par les usagers d'autre part, doivent nécessairement être développées pour apprécier la durabilité et la qualité de l'accès aux services d'assainissement. Egalement, le suivi-évaluation de l'évacuation des eaux usées et excréta (vidange manuelle et mécanique) ainsi que le suivi-évaluation du traitement des effluents sont deux autres composantes essentielles, qui sont pourtant presque systématiquement absentes au sein des collectivités locales. Il apparaît que les acteurs locaux manquent cruellement d'outils, de compétences techniques et de ressources

financières, ne leur permettant pas d'assurer un suivi-évaluation de l'ensemble de la chaîne de l'assainissement, incluant, accès, évacuation et traitement des effluents.



Les participants se questionnent

- **Quelques expériences inspirantes**

Le tableau de suivi du coût et des ouvrages de SaniFaso, un programme mis en œuvre par un consortium au Burkina Faso (Eau Vive, IRC, Helvetas, WaterAid, PEA-GIZ), constitue une référence particulièrement utile.

Le suivi-évaluation des points d'eau autonomes

- **Le constat**

Les points d'eau autonomes (puits, sources aménagées, pompes à motricité humaine) bénéficient, pour la plupart et dans le cadre d'inventaires nationaux souvent ponctuels, d'un suivi-évaluation à l'échelle de l'ouvrage. Tout comme pour l'assainissement, la pratique courante est le recensement et la localisation des points d'eau. Le suivi-évaluation de la qualité du service proposé par ces points d'eau est rare.

- **Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur**

Les flux financiers générés par les points d'eau autonomes sont très faibles, ce qui explique en partie leur vulnérabilité (qui se traduit par exemple par des délais d'intervention importants en cas de panne) et la difficulté à adosser des mécanismes de suivi-évaluation pérennes. La mutualisation, par exemple à l'échelle du territoire d'une ou de plusieurs communes, apparaît donc comme une piste à explorer, afin d'optimiser les coûts du suivi-évaluation. La péréquation financière entre les services d'eau par réseau (qui génèrent dans la plupart des cas des financements conséquents) et les points d'eau autonomes est également

évoquée comme une approche prometteuse pour financer et mettre en œuvre un suivi-évaluation durable de ces points d'eau autonomes :

- **Quelques expériences inspirantes**

Des expériences intéressantes ont été menées par IRC via son initiative Triple-S au Burkina

Faso, au Ghana et en Ouganda. Elles sont opérées en étroite collaboration avec les autorités publiques locales, régionales et nationales. Elles sont en revanche, comme souvent, dépendantes d'un financement limité de type projet.

Le suivi-évaluation des mini-réseaux

- **Le constat**

Les mini-réseaux d'eau potable sont des systèmes techniques dont la gestion est complexe. Le suivi-évaluation des mini-réseaux est indispensable pour les exploitants, car il leur permet d'optimiser les coûts de gestion, de sécuriser l'équilibre financier du service et de rendre compte auprès des autorités contractantes. Dans ce contexte, de nombreuses expériences de suivi-évaluation se sont déployées. Aujourd'hui elles s'appuient sur des outils éprouvés et ont démontré leur plus-value pour le suivi de la performance du service.



La session sur le suivi des petits réseaux

- **Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur**

Les acteurs du secteur revendiquent le besoin d'un engagement plus fort de l'Etat pour soutenir et accompagner les mécanismes de suivi-évaluation des petits réseaux existants. Malgré le succès de nombreuses expériences de suivi-évaluation de mini-réseaux, ces dernières restent fragiles, et un soutien (notamment financier) de l'Etat est dans bien des cas nécessaire mais également légitime. Par ailleurs, au niveau local, nombreuses sont les communes qui ne s'approprient pas suffisamment ou de manière inadéquate les potentialités offertes par le suivi-évaluation des petits réseaux, notamment en matière de suivi des contrats et des performances. Enfin, les cadres sectoriels nationaux gagneraient à exploiter les données de terrain fournies par ces mécanismes, notamment dans le cadre de l'actualisation des normes et standards de référence.

- **Quelques expériences inspirantes**

Le suivi technique et financier développé au Mali, au Tchad et au Niger, tout comme l'approche développée par l'entreprise Vergnet Hydro, mettent à disposition des autorités les données d'exploitation des services d'eau, facilitant ainsi l'exercice de la transparence.

Le suivi-évaluation de la satisfaction des usagers

- **Le constat**

Si les initiatives de suivi-évaluation ont tendance à intégrer les questions de fonctionnalité et de pérennité des services, le suivi-évaluation de la satisfaction des usagers apparaît comme beaucoup plus marginal. Ce sont essentiellement des démarches pilotes, dans le cadre de projets, qui sont aujourd'hui à l'œuvre.

- **Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur**

L'enjeu aujourd'hui consiste à développer des méthodologies simples pour que les communes soient mieux à même de mesurer ces aspects et d'apporter certaines mesures correctives en cas de besoin. Les indicateurs relatifs à la mesure de la satisfaction des usagers sont par ailleurs à affiner, en particulier en ce qui concerne les questions de confort d'utilisation, d'opinion sur les organes de gestion, etc.

- **Quelques expériences inspirantes**

La commune de Dapelogo (Burkina Faso) avec ses partenaires de coopération décentralisée, sont parvenus à conduire des démarches tests qui proposent de nombreuses pistes pour la conception de dispositifs cohérents et réalistes.



Les participants sont aussi des usagers

Le suivi-évaluation de la qualité de l'eau

- **Le constat**

Contrairement au milieu urbain où les opérateurs (publics ou privés) ont la charge et les moyens, le suivi systématique de la qualité de l'eau en milieu rural n'a pas lieu à l'heure actuelle. Pour autant, lorsque le suivi est effectué (au travers d'expériences pilotes), les résultats sont régulièrement alarmants et pointent les problèmes de qualité de l'eau à la source, mais également les contaminations pendant le transport et le stockage.

- **Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur**

Bien que la recherche annonce des outils simplifiés pour la mesure de la qualité de l'eau, il est important d'adapter ces méthodes aux réalités rurales, pour prendre en compte leur complexité, ainsi que le coût et les moyens humains nécessaires pour assurer une analyse et une utilisation des résultats.

- **Quelques expériences inspirantes**

Le Bénin a mis en place une stratégie encourageante, qui permet de suivre la qualité de l'eau à l'échelle nationale et de développer des plans de gestion locaux.

Le rôle des TIC dans le suivi-évaluation

- **Le constat**

Le secteur de l'eau foisonne aujourd'hui d'innovations basées sur les technologies de téléphonie mobile (MWater, M4Water, AKVO-FLOW, etc.), qui permettent une visualisation en temps réel de la fonctionnalité des services, réduisent le temps de collecte des données, améliorent leur transmission et réduisent le temps d'interruption de service et le coût du suivi (jusqu'à 30% au Sénégal et au Bénin).

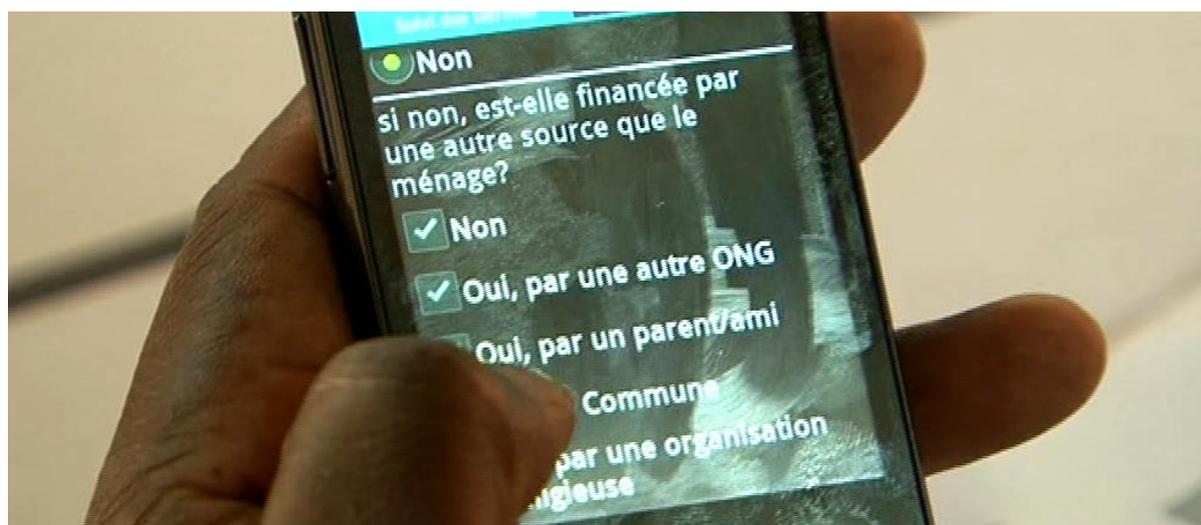
- **Ce qu'il manque aujourd'hui pour le secteur**

Cependant, les bénéfices réels de l'usage de ces technologies est conditionnel à i) l'institutionnalisation d'un système de suivi et de ses outils, ii) la clarté des indicateurs et iii) la

capacité d'analyse des autorités compétentes. Par ailleurs, ces technologies sont confrontées à différentes difficultés, notamment la disponibilité d'un réseau internet, la centralisation et le stockage des données collectées, le partage des informations entre les différents acteurs, etc.

- **Quelques expériences inspirantes**

Les TIC pour le suivi des petits réseaux tels que MWater au Sénégal et au Bénin, les systèmes de suivi intégrés tels qu'AKVO-FLOW piloté notamment au Bénin et au Libéria ou l'outil WASHIM au Nigeria, sont tous les précurseurs de nouvelles approches en matière de gestion de l'information du secteur.



Les coûts et financements du suivi-évaluation

Le suivi-évaluation a un coût indéniable, qui est très rarement connu de manière systématique ou complète. Le plus souvent, le coût de mise en œuvre initiale peut être aisément obtenu, contrairement aux coûts récurrents, d'appui et de mise à jour. Sans une connaissance précise de ces coûts, il est difficile d'identifier des sources de financement pérennes. Quelques considérations doivent être prises en compte. Tout d'abord, les acteurs trouvant une utilité au suivi-évaluation sont mieux disposés à contribuer à son financement (les usagers pour

la transparence et le prix de l'eau ; les opérateurs pour maîtriser les coûts d'exploitation ; les collectivités locales pour le contrôle du service, l'Etat pour la régulation). D'autre part, il n'est pas raisonnable d'attendre du prix de l'eau qu'il couvre des fonctions régaliennes de suivi qui relèvent des autorités publiques. Enfin, le financement du suivi-évaluation par des sources extérieures et parcellaires (projets, bailleurs de fonds) va à l'encontre des règles de durabilité.

Pistes de réflexions

Au-delà des thèmes développés dans le cadre des sessions du séminaire, un certain nombre d'aspects transversaux sont ressortis des échanges. La problématique du suivi-évaluation en milieu rural et des petites villes est particulière, puisque ces zones affichent des taux de couverture souvent bien inférieurs aux taux de couverture urbains, avec des ressources humaines et financières souvent largement insuffisantes au regard des besoins. A la lumière des contributions du séminaire, il semble que le secteur mette d'abord l'emphase sur la première phase du cycle de Suivi-Evaluation, soit la phase de collecte de données et ce, au détriment des phases d'analyse et d'appréciation qui se sont pas systématisées. Loin d'être exhaustifs, les points suivants émergent :

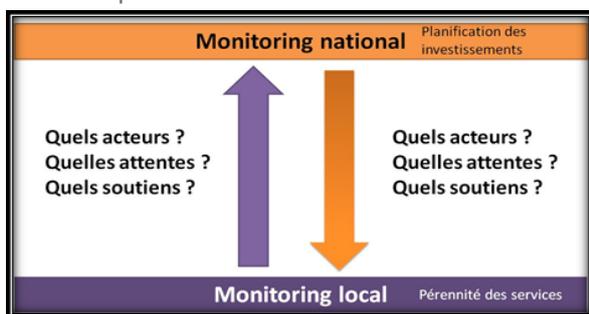
Les conditions de mise en place et de pérennité d'un dispositif de suivi-évaluation en milieu rural

De manière générale, quelques grands principes essentiels sont à respecter pour inscrire des dispositifs de suivi-évaluation dans une logique de pérennité. En premier lieu, le suivi ne peut être durable que s'il répond à une demande, ce qui implique qu'il est utile pour un minimum d'acteurs et qu'il est effectivement utilisé par ces derniers. Dans un second temps, la durabilité d'un système de suivi-évaluation est étroitement liée à son mode de financement. Un financement assuré par un projet est par définition non durable ; un financement assuré par des ressources locales (service de l'eau,

budget communal, budget national, taxes et redevances diverses...) permet des projections à long terme. Encore faut-il que les acteurs concernés soient conscients de leurs responsabilités, et qu'ils soient en mesure de mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires pour permettre une prise de décision éclairée basée... sur un suivi efficace. Autrement dit, sans une appropriation forte des acteurs concernés, le suivi reste un exercice imposé qui ne sert pas à la planification et à une bonne gestion des services d'eau et d'assainissement.

Arrimer les attentes locales au suivi-évaluation national

Le suivi-évaluation en tant que processus de gestion des données entre niveau local et niveau national peut être représenté comme une chaîne d'acteurs, ayant chacun des attentes spécifiques et pouvant apporter chacun des soutiens potentiels.



Au **niveau local**, les attentes des acteurs, notamment des populations, mais aussi des autorités et de leurs partenaires, sont majoritairement orientées vers la qualité du service, la continuité de l'approvisionnement en eau et la réduction des coûts. Un suivi-évaluation en mesure de répondre à ces

attentes pourra générer l'adhésion et l'implication des acteurs locaux (notamment la commune et l'exploitant du service) pour la production des données et indicateurs nécessaires.

Au **niveau régional** (province, département, etc.), et selon la législation des pays, les autorités peuvent jouer un rôle clé dans la supervision du secteur. Le suivi-évaluation attendu à ce niveau cible souvent l'agrégation de données issues du terrain.

Au **niveau national**, la préoccupation de l'Etat est avant tout la planification budgétaire pour les investissements du secteur, ainsi que l'actualisation régulière des cadres sectoriels (règles de dimensionnement des ouvrages, règles de tarification des services, etc.). Un suivi-évaluation issu du terrain, en mesure d'apporter des données répondant à ces préoccupations, sera susceptible de bénéficier d'un soutien de l'administration nationale.

Les implications du cadre post 2015 sur le monitoring local

Une nouvelle génération d'indicateurs succédera en 2015 aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les réflexions en cours sur ces indicateurs annoncent une ambition accrue, avec des objectifs qui cibleront plus clairement les services que les infrastructures. Après 2015, les acteurs du secteur seront donc invités à assurer un suivi rigoureux du service (continuité de l'approvisionnement, performance de la gestion, etc.), mais aussi un suivi de la qualité de l'eau fournie. Il convient néanmoins de garder à l'esprit qu'un « objectif eau » dans le cadre du post 2015 n'est à ce jour pas entièrement garanti et qu'une mobilisation sur ce sujet reste nécessaire.

Plusieurs pays affichent des réflexions avancées sur la question des futurs cadres de suivi-évaluation. Le Burkina Faso s'est ainsi doté d'un plan pour définir les objectifs en matière d'assainissement post 2015. Au niveau local, les acteurs de suivi-évaluation se montrent tout à fait favorables pour aller plus loin. Le suivi de la qualité de l'eau constitue néanmoins pour eux une nouveauté, pour laquelle ils ne sont pas tous suffisamment outillés.

En matière de recouvrement des coûts, il ressort que les services locaux et les usagers de ces services sont dans la plupart des cas en mesure de contribuer au paiement du suivi-évaluation du fonctionnement du service.



M. Boukerrou, FIU, anime la session sur le suivi post 2015

En revanche, face aux coûts à priori conséquents du suivi-évaluation de la qualité de l'eau, la question reste ouverte sur qui sera en mesure de le financer. De manière globale, les acteurs internationaux et nationaux affichent des ambitions accrues, mais les acteurs locaux n'ont pas tous les capacités d'en assumer les conséquences, notamment en matière de financement.

Conclusions

Le suivi-évaluation est différent du rapportage. Alors que le rapportage se limite à transmettre des données factuelles, le suivi-évaluation propose une analyse et une compréhension d'une situation donnée, avec l'objectif de faciliter la prise de décision et la planification des actions.

Plus-values démontrées et cofinancement, les clés du succès

Les conditions de succès et de pérennité d'un système de suivi-évaluation reposent avant tout sur la combinaison des intérêts que les différents acteurs trouveront dans un tel dispositif. Des acteurs trouvant un bénéfice dans un système de suivi-évaluation seront d'autant plus enclins à y contribuer et à mobiliser des ressources pour le faire fonctionner. Considérant les contraintes techniques et financières et plus généralement la place donnée au suivi, le recouvrement des coûts du suivi sur la base de plusieurs sources de financement peut être envisagé, afin de partager équitablement l'effort financier. Au préalable, une bonne compréhension et une maîtrise des coûts du suivi-évaluation sont essentielles, afin d'être en mesure de mobiliser les financements adéquats.

Evoluer vers des dispositifs de suivi-évaluation qui ciblent la qualité du service

Dans de nombreux contextes, le suivi-évaluation est retreint à la mesure, régulièrement actualisée, des taux d'accès aux infrastructures. L'enjeu est d'évoluer d'un suivi-évaluation de l'accès vers un suivi-évaluation des services, ce qui implique :

- Pour les autorités locales, une appropriation de leurs rôles et responsabilités en matière de suivi-évaluation, et la mobilisation des ressources et appuis nécessaires.
- Pour les organismes d'appui (ONG, bureaux d'études, etc.), l'accompagnement et le renforcement des capacités des autorités locales.
- Pour les autorités nationales, la mise en œuvre de cadres sectoriels et d'outils de planification qui prennent en compte les résultats et enseignements du suivi-évaluation conduit au niveau local.
- Pour les partenaires du développement, l'appui dans la durée des politiques et stratégies de suivi-évaluation qui sont mises en œuvre aux niveaux local et national.

A l'aube de 2015 et de la fin des OMD, et au regard des résultats mitigés pour l'eau et des retards accusés pour l'assainissement, le suivi-évaluation des services apparaît comme une question centrale. Le secteur reconnaît le besoin de développer des outils et systèmes de suivi-évaluation à tous les niveaux, tant local que national. Un tel développement nécessite l'accompagnement des acteurs, afin qu'ils soient en mesure de maîtriser les dispositifs de suivi-évaluation, que ce soit au niveau de leur mise en œuvre, de l'interprétation des résultats et des actes et décisions qui en découlent.

Pour plus d'informations

Visitez :

- www.ircwash.org - facebook.com/ircwash
- www.pseau.org - facebook.com/pSEau

Vous retrouverez toutes les présentations et plusieurs vidéos du séminaire.

Vous pourrez également participer aux échanges en ligne sur le suivi-évaluation des services d'eau et d'assainissement.

Visionnez et partagez le film documentaire introductif au séminaire !

Titre : Eau potable et assainissement : le suivi-évaluation des services

Durée : 16,56 mn | Réalisateur : Jean-Marc Bado | Producteurs : IRC et pS-Eau

Langue audio : Français | Sous-titrage : Anglais | Sortie : Avril 2014



Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays du continent africain, l'implication des autorités locales s'est grandement accrue ces dernières années pour assurer la fourniture des services de base dont l'eau potable et l'assainissement. La commune a désormais en charge la planification, l'organisation, la gestion, la régulation et le suivi-évaluation des services. Concernant le suivi-évaluation, force est de constater que le vaste chantier est encore en friche. En quoi consiste justement ce suivi-évaluation ? Quel intérêt présente-t-il dans la gouvernance des services? Qui se charge de ce suivi-évaluation dans

les communes ? De quels appuis bénéficient les communes pour développer ce suivi-évaluation ? Le film tente de répondre à cette série de questions complexes en donnant la parole aux acteurs impliqués dans l'approvisionnement en services d'eau potable et d'assainissement en milieu rural au Burkina Faso: acteurs communaux, opérateurs privés, administration publique et ONG. Au-delà des témoignages, le film se veut un outil stimulant la réflexion sur les enjeux et les problématiques du suivi-évaluation communal qui ont été examinés au cours des travaux du séminaire international sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement en Afrique de l'ouest, tenu à Ouagadougou du 7 au 9 avril 2014.

Disponible en ligne :

<https://www.youtube.com/user/ircwater> et

<http://fr.ircwash.org/>

Ils ont dit...



Ali Traoré, MEAHA, Burkina

« Si l'on veut que les communes assurent efficacement et durablement leurs responsabilités pour les services d'eau et d'assainissement, il convient que nos Etats et tous leurs partenaires techniques et financiers, assurent de façon conséquente le développement des compétences techniques et managériales des responsables communaux. Ces compétences s'avèrent essentielles pour assurer des services satisfaisants à nos populations vulnérables.

Le suivi-évaluation fait partie des compétences spécifiques relatives à la gestion des services d'eau potable et d'assainissement. En effet, comment garantir les effets et impacts escomptés par la fourniture des services, sans les informations appropriées permettant de guider les interventions ? »



Akanda-Olouwa Arinloye, Maire de Sakété, Bénin

« Je suis très heureux d'avoir pris part à ce séminaire de 3 trois jours. Il nous a permis de nous rendre compte de tout ce qui se fait par rapport au suivi-évaluation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sur le terrain, de rencontrer des élus locaux et techniciens d'autres pays. Nous avons partagé ce que nous faisons chez nous et pris chez les autres ce qu'ils ont d'intéressant et que nous n'avons pas encore chez nous ».



Innocent Ouédraogo, CEDEAO, Burkina

« La CEDEAO porte une attention particulière au développement durable et à la gestion des services d'eau potable et d'assainissement comme partie intégrante des usages des ressources en eau. Le séminaire international sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement dans les zones rurales et villes secondaires en Afrique de l'ouest contribue directement aux objectifs de la CEDEAO en offrant un cadre d'échange et de réflexion entre acteurs politiques, stratégiques et opérationnels de la sous-région ».



Dr. Lakhdar Boukerrou, USAID/WA-WASH, Burkina

« Ce séminaire a été une opportunité de réunir plusieurs acteurs d’Afrique et d’ailleurs pour discuter de l’importance du suivi de la fourniture des services et infrastructures d’eau et d’assainissement. Les présentations d’un grand nombre d’experts et les discussions engagées ont permis d’avoir une bonne vue de la situation actuelle et des perspectives. Je suis convaincu que tous les participants sont repartis, convaincus du message clé de ce séminaire. Ce message n’était pas seulement symbolique, mais aussi porteur d’approches et solutions pratiques permettant d’assurer l’efficacité et la pérennité des services d’eau et d’assainissement ».



Dr. Patrick Moriarty, IRC, Pays-Bas

« A travers ce séminaire, nous voulions que les gens partagent leurs connaissances sur le suivi des services d’eau et d’assainissement. Les participants sont venus l’esprit ouvert, avec leurs savoirs et expériences intéressantes de terrain qu’ils ont pu discuter et partager. Nous sommes très satisfaits des résultats du séminaire ».



Christophe Le Jallé, pS-Eau, France

« On sait qu’un service d’eau est pérenne uniquement si on a un réel mécanisme de suivi technique et financier qui permet de garantir qu’on a un bon équilibre des coûts, qu’on puisse anticiper des problèmes technique ou financier à venir. C’est pourquoi, il me semble l’élément vital pour la durabilité des services. Au-delà même de la construction d’infrastructures, il faut que ce soit accompagné de structures de gestion professionnelles et que la commune puisse faire appel à des compétences extérieures si nécessaire pour l’aider dans ce suivi technique et financier ».



Didier Allely, OMS, Suisse

« Il y a eu les OMD qui ont été adoptés en 2000 et qui arrivent à terme en 2015. On avait mis en place un certain nombre d’objectifs, de cibles et d’indicateurs. A ce jour, on se rend compte que même si on est loin d’atteindre les objectifs qui ont été fixés au départ, il faut commencer à préparer la suite. Il faudra certainement être plus ambitieux qu’en 2000, à un moment où on n’avait pas encore tous les éléments pour pouvoir mettre en place tous les systèmes de suivi. Ce séminaire nous a permis de mieux

informer les autorités locales sur les objectifs, les indicateurs, les cibles et le suivi-évaluation post 2015 ».



Juste Hermann Nansi, IRC, Burkina

« Très souvent, l'existence d'une pompe dans un village ne signifie pas que les personnes qui y vivent ont chacune 20 litres d'eau par jour, d'une eau de bonne qualité et que le service fonctionne régulièrement. Pourtant, les autorités et techniciens continuent de supposer qu'une fois que la pompe est installée, tout marche bien et indéfiniment. C'est face à ce constat que nous avons pris l'initiative d'organiser ce séminaire qui met l'accent sur le suivi des services au niveau local. Vu que nos communes sont en train de prendre en main la gestion des services nous avons cru bon de les mobiliser dans différents pays

de la sous-région pour échanger, partager leurs expériences de gestion et de suivi-évaluation ».



Désirée Nana, GIZ, Burkina

« Il y a les mesures d'investissement qui consistent en la construction d'ouvrages pour que les gens aient de l'eau ou qu'ils aient ce qu'il faut pour assurer l'assainissement et l'hygiène. Mais à côté de tout cela, il faut garantir le bon fonctionnement du service. Que veut dire un bon service ? Bien sûr on doit savoir quel type d'ouvrage mettre en place, suivant quelles normes etc. Mais

on doit surtout s'assurer que ce qui est mis en place est bien géré, bien exploité pour que ce soit durable afin de garantir un accès de façon pérenne. En résumé, à côté des investissements ou même avant les investissements, pendant les investissements et après les investissements, le suivi-évaluation local est nécessaire ».



Thomas Ten Boer, Libéria

« Ce séminaire est important car tout ce que nous faisons, nous devons suivre et évaluer pour apprécier l'efficacité. Quels sont les effets et impacts pour les bénéficiaires ? Dans quelle mesure l'accès aux services s'est-il amélioré ? C'est grâce aux réflexions et réponses partagées pendant le séminaire que je pense qu'il a été très bénéfique ».



Fadel Ndaw, WSP, Banque Mondiale, Burkina

« Ce séminaire a toute son importance car il met l'accent non seulement sur l'accès mais aussi le service. Je crois qu'il y a un changement de paradigme qui est en train de se faire. Aujourd'hui on s'intéresse plus à la qualité du service ; on s'intéresse plus à l'utilisateur au final. La Banque Mondiale est particulièrement intéressée par l'utilisation des nouvelles technologies dans le suivi-évaluation de secteur de l'eau et de l'assainissement et à cet

égard, nous allons lancer une étude sous régionale sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le secteur ».



Ali Traoré, MEAHA, Burkina

« Je voudrais réaffirmer ici la responsabilité et la volonté de nos Etats à alimenter efficacement les réflexions internationales afin que les ambitions post 2015 reflètent bien les priorités nationales et les leçons apprises de la mise en œuvre des OMD dans nos pays autant au niveau national qu’au niveau des collectivités locales.

Nos populations aspirent à des services adéquats. C’est leur droit, et nous avons, en nos qualités de professionnels ou de décideurs, le devoir d’assurer la jouissance de ce droit. En plus donc de la fixation des objectifs et des cibles qui reflètent cette aspiration des populations, toutes les solutions en matière de gestion et suivi-évaluation des services, toutes les innovations qui nous permettent de mesurer et vérifier l’atteinte de ces cibles au niveau de nos collectivités sont une contribution majeure pour notre secteur.

Par rapport aux autorités communales, je me réjouis particulièrement des évolutions importantes de leurs compétences et de leur appropriation des enjeux de notre secteur. Les premiers retours de ce séminaire me confirment qu’ils repartent enrichis. Cela nous rassure en qualité d’autorité nationale, sur la pertinence de la décentralisation des services d’eau et d’assainissement. A l’issue de ce séminaire, j’exhorte toutes les autorités locales à explorer avec leurs collaborateurs et partenaires toutes les pistes possibles pour améliorer le suivi-évaluation des services d’eau potable et d’assainissement dont ils ont la responsabilité ».



IRC Nous voulons que chaque personne dans le monde puisse jouir du droit humain à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, de façon fiable et permanente d'ici à 2030. Nous collaborons avec les gouvernements et les autorités locales, les acteurs privés et les communautés pour réaliser cette vision ambitieuse. Nous sommes un « think and do tank¹ ». Notre approche est transformative. Elle fait participer tout le monde, à chaque étape du processus, et encourage chacun à penser et agir différemment. Nous voulons développer une nouvelle manière de travailler, orientée vers la fourniture de services pérennes d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Rejoignez-nous pour soutenir cette ambition à www.ircwash.org



Le programme Solidarité Eau accompagne les initiatives locales de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Le pS-Eau est un lieu neutre de concertation entre acteurs. Il permet le rapprochement entre les opérateurs, propose un appui-conseil personnalisé et conduit des études et programmes visant l'amélioration des connaissances et le renforcement des capacités. Réseau d'acteurs regroupant plusieurs milliers de correspondants dans de nombreux pays, le pS-Eau est attaché à accompagner et valoriser la diversité des multiples formes de coopération dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. www.pseau.org

¹ Groupe de réflexion et d'action

Le séminaire international sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement dans les zones rurales et les villes secondaires ouest-africaines a bénéficié des appuis technique et financier des partenaires suivants:



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



LES AGENCES DE L'EAU
PARL. SENEGALIS DES EAUX
S.A. D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE